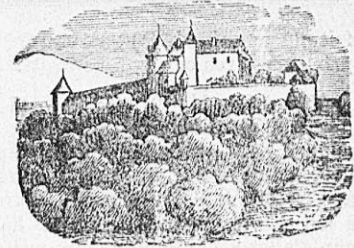




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5²⁵ 10¹⁵ 2⁰⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹⁵

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50

Etranger : 1 an, 5 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne on son espace.

Réclames : 80 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 17 novembre 1893.

Voilà des années bien nombreuses (hélas!) que le parti libéral lutte sans succès dans notre canton contre le despotisme, l'arbitraire et l'obscurantisme gouvernementaux. De tout temps, nous avons possédé des journaux indépendants qui ont fait vaillamment leur devoir; mais combien de fois leur voix est-elle restée sans écho? Le parti libéral a même entrevu le moment de la victoire; c'était en 1881. Un courant démocratique soufflait d'un bout du canton à l'autre.

Le Lac était déjà en plein règne des idées libérales; la Gruyère tenait courbée sous son genou l'hydre tépelette; la Broye menaçait de secouer le joug des Chaney et des Chassot; il semblait que dans la Sarine la capitale n'eût que peu d'efforts à faire pour émanciper les populations de ce district.

Mais, depuis lors, que n'avons-nous pas vu? La Gruyère retombée sous la patte de l'ennemi de nos libertés, la Sarine, Fribourg excepté, enfoncée plus que jamais dans l'ornière tépelette, la Broye courbant la tête; le Lac seul est resté indépendant.

A quoi attribuer cet arrêt dans la marche en avant de l'opposition? Nous croyons ne pas nous tromper en dénonçant comme principaux facteurs: le manque d'organisation, le peu de cohésion dans la lutte et surtout l'indifférence coupable de beaucoup de citoyens en ce qui touche la chose publique.

Examinons donc un instant chacune de ces causes.

Prenons, en premier lieu, le manque d'organisation. Existe-t-il seulement une organisation chez nous? Le comité cantonal est-il vivant, a-t-il des ramifications dans chaque district, dans chaque commune? Non. A-t-il des assemblées régulières dans lesquelles il discute des intérêts du parti? Non. A-t-il un programme bien défini? Non.

Nous n'accusons personne de cet état de choses: La faute en est plutôt due à la masse des citoyens électeurs libéraux qu'à l'une ou l'autre personnalité qu'on a trop souvent et bien à tort accusée.

Il faut en rechercher les causes dans nos mœurs politiques. En effet, il semble que nos concitoyens se désintéressent de plus en plus de la bonne marche

des affaires publiques. On arrive, avec ce système, à ne laisser sur la brèche qu'un petit nombre d'hommes que le découragement attaque à son tour et fait lâcher prise.

Et beaucoup de libéraux que font-ils? Il en est qui prennent *subito presto* feu et flamme, parce que le régime gouvernemental leur a fait une petite blessure d'amour-propre ou a touché leurs intérêts particuliers. Alors, quels élans magnifiques! Les colonnes des journaux de l'opposition ne sont pas assez grandes pour recevoir leurs appels à la révolte. Et si tout le parti n'a pas en tous points la même fougue, ils crient à la trahison, à la tiédeur, ces mêmes gens qui, en d'autres temps, trouvaient que la politique était bonne pour les naïfs ou que les plats servis par les journaux libéraux étaient trop chauds ou trop épicés.

Nous en voyons beaucoup que leurs intérêts ou soi-disant intérêts empêchent de se mêler à la vie politique; ils sont toujours à vous prouver que le gouvernement a l'œil fixé sur eux spécialement, qu'il leur suffirait de remuer le petit doigt pour attirer sur leur tête les foudres du parti tépelet, les priver du pain quotidien, en un mot, les réduire à la misère.

D'autres racontent à tout venant qu'ils ont dans leurs états de service maints combats glorieux, qu'ils ont payé leur tribut à la politique et qu'ils ont droit à la retraite, comme si les affaires publiques n'exigeaient pas surtout les conseils des gens âgés et d'expérience.

Ils ne voient pas, ces malheureux, que la meilleure manière de sauver les petits bénéfécés, d'assurer la tranquillité de leurs vieux jours, c'est de lutter ensemble contre les doctrines financières de nos gouvernants, doctrines qui ont fait la ruineuse université, qui nous procurent le triste spectacle de la danse des millions, doctrines qui tôt ou tard vont surcharger le peuple fribourgeois d'impôts et partant amener le ralentissement des affaires commerciales et industrielles, la diminution de valeur de la propriété foncière. Ils ne voient pas que le combat politique dans notre canton, c'est le *Struggle for life*, la lutte pour sauver leurs écus.

Dessillons donc nos yeux et unissons-nous pour monter à l'assaut de ce régime néfaste. Mettons de

côté les animosités personnelles, formons une organisation digne de ce nom et allons courageusement au combat. *Audaces fortuna juvat.*

NOUVELLES DE LA SUISSE

Heure de l'Europe centrale. — Une conférence des principales lignes de chemins de fer, postes et télégraphes, aura lieu à Berne sous la présidence de M. Zemp, le 29 novembre, aux fins d'étudier les propositions que fera le département des chemins de fer sur l'introduction de l'heure de l'Europe centrale.

Médaille Ruchonnet. — Exécutée sous la direction des amis mêmes de M. L. Ruchonnet, la médaille que M. Louis Jamin a éditée nouvellement mérite tous nos éloges. C'est la première médaille où la figure porte un Iorgnon. Dans l'antiquité, nous ne nous attendons pas à trouver un appendice de ce genre, mais on aurait pu rencontrer sur les médailles autre chose que des couronnes. Celle-ci sera un vrai document d'histoire. Si nous voulions hasarder une critique, nous dirions que le relief nous paraît un peu faible et que le modèle est un peu chargé de détails. En somme, tous nos compliments à M. L. Jamin.

Prix de la médaille : bronze, 6 fr.; argent, 20 fr.

Zurich. — M. Locher a donné l'assurance à ses collègues du Conseil d'Etat qu'il donnerait sa démission de conseiller national.

Bâle. — La semaine dernière, dans un café de Bâle, un consommateur qui s'était fait servir du vin et une saucisse est mort subitement. L'autopsie a démontré qu'il avait été étouffé par un morceau de saucisse qui avait pénétré dans la trachée-artère.

St-Gall. — Cet automne, les propriétaires de la commune d'Altstätten ont vendu plus de 60,000 quintaux de fruits d'une valeur d'environ 120,000 fr. On dit que beaucoup de cultivateurs ont réalisé de ce

Suzanne, tandis que Daniel s'occuperait de faire purger les hypothèques.

Malgré le zèle de leur affection, trois mois s'écoulèrent sans amener une solution.

Ce que Roger souffrit ces trois mois de fête tout récit.

Agnès déclinait.

Tout autre eût que l'œil de son père eût pu s'y tromper, mais rien n'échappait à M. de Chamonceille de ce qui concernait sa fille. Par moments, l'enfant semblait oppressée et puis cette malheureuse petite fièvre ne s'en allait pas.

Agnès aimait la campagne, elle l'aimait à la folie. Elle connaissait chaque arbre du parc, chaque fleur du jardin; c'était son bonheur d'aller le matin constater si les boutons de la veille avaient entr'ouvert leurs calices à demi fermés. — En passant, elle causait avec les oiseaux.

Dans le pays, on l'idolâtrait; elle était si jolie et son regard voilé souriait d'une façon si touchante!

De sa propre autorité, et malgré la duchesse, qui traitait la chose de superstition ridicule, son père l'avait vouée à la Sainte-Vierge. Quelquefois, tout au fond de l'hiver, elle portait des vêtements bleus; mais dès qu'un rayon de soleil annonçait le retour des beaux jours, elle dépoillait sa sombre parure et reprenait le blanc; on eût dit un petit ange.

Quand elle cheminait à pied ou à cheval, les bonnes gens se signaient et récitaient une prière. C'était une opinion générale que l'enfant ne vivrait pas. D'aucuns avaient entendu des chants comme on n'en entend point sur la terre; signe certain de la fête qui se préparait au paradis.

Roger se sentait mourir à l'idée d'annoncer à Agnès qu'il faudrait quitter Nocé. Le supporterait-elle?

N'aurait-il pas, avant de s'en aller pour toujours, la douleur d'ensevelir son petit corps inanimé et de le laisser, à côté de ses parents, reposer dans l'oubli sous la garde d'un inconnu?

Oh! mon Dieu! quelle angoisse! Autant que la fièvre menaçait Agnès, autant l'inquiétude dévorait son père. Jour par jour

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 29

LA DETTE DE L'ORPHELINE

PAR
PAUL FÉVAL FILS.

VIII
Une mission délicate.

Le duc de Chamonceille était revenu à son château de Nocé, ramenant Agnès. L'enfant demeurait sous le coup de l'émotion trop vive qu'elle avait ressentie lors de la séparation de ses parents. Au moindre bruit, elle tremblait, et une petite fièvre, faible, continue, la minait lentement, mais sûrement.

La première visite que reçut Roger fut celle du notaire de Roullours. Il venait compatir au chagrin de l'époux et du père.

M. de Chamonceille, très calme, lui raconta tout, éparquant cependant, autant qu'il le pouvait, la malheureuse Angéline, qui n'était guère épargnable.

Peu à peu, la conversation descendit sur un terrain pratique. M. Sulpice savait le château hypothéqué, ainsi que les terres, mais il ignorait que ce fut pour la somme énorme de huit cent quatre-vingt mille francs.

Il reconnut avec consternation que le duc, l'engagement tenu, resterait sans un liard, dans une indigence absolue.

Il remonta à Roullours, l'oreille basse, se creusant la tête sans trouver quelle pièce coudrait pour boucher ce trou, véritable abîme dans lequel allait sombrer la fortune de son ami tout entière.

Impossible de rien sauver!

Vendu dans ces conditions désastreuses, à peine si Nocé représentait, comme valeur, les huit cent quatre-vingt mille francs en question.

Le cher garçon n'en dormit pas de toute la nuit.

Le lendemain, arriva la lettre de Mlle de Haupt. Daniel y répondit le jour même.

Si grande que fut sa douleur au sujet de la catastrophe dont le duc Roger était la victime, avant de profiter du sacrifice de Suzanne, il voulait s'assurer qu'elle n'avait pas cédé à un mouvement d'enthousiasme, cause, plus tard, de regrets inutiles, et peut-être très amers.

Une seconde lettre le mit au courant de la visite du comte de Beaucycle et lui confirma la résolution arrêtée, sur laquelle il n'y avait plus à revenir.

Dès lors, Daniel renonça à ses hésitations.

Venant de la fille de Virelay, ce sublime dévouement était loin de l'étonner, il la connaissait suffisamment pour la savoir capable des plus grands sacrifices.

Agnès, de plus en plus souffrante, absorbait l'esprit de son père.

M. Sulpice demanda à Roger de lui délivrer une procuration qui lui permit d'aller à Paris, voir ce qui se passait. Daniel basait sa demande sur l'état de l'enfant, lequel s'opposait absolument à ce que le duc la quittât, ne fût-ce que pour quelques jours.

Roger, parfaitement sûr de l'honnêteté et du dévouement de ce fidèle ami, consentit à tout, et signa une procuration concédant à Mme Sulpice des pouvoirs sans limites.

Le notaire partit aussitôt et se rencontra dans la capitale avec le lieutenant-colonel de Beaucycle, auquel il avait d'ailleurs donné rendez-vous.

Tous deux établirent ensemble leurs plans et mirent en commun leurs idées respectives pour mener à bonne fin une entreprise aussi difficile que celle qu'ils allaient entreprendre.

Fernand se chargea de liquider à Marseille la fortune de

et impressions.

fr. — .85 p. mètre.
135/150 cm. 1.45
colleonné — .85
le doublures — .25
— .60
— .65 p. pièce.
— .20
chem. p. l. 1.85 p. mètre.
es et robes 1.95
chy, 100 cm. — .95

aux et de bétail.

grandeur, de 4.50 à 24 50
toute gr > 13.50 à 28.—
chevaux et de bétail à des
[596

C

part

qui tient à
es suivants

riches,

45 cent.

95 cent.

à 75 cent.

3 fr. 85

aleur réelle

4 fr. 20

vendues à

s, man-

x dérisoires

30 fr.

douzaine.

UIDATION

[630

ND DÉPOT

DE

GROS SON

M. Chiffelle, receveur d'E-
joli prix du très beau gros
ant par wagon complet.

Pilloud dépositaire.

EN TOUT GENRE
ment de tableaux.

JUDET

Places, BULLE [41

ENDRE

conservé. — S'adresser au
qui indiquera. [690

louer :
appartement de sept
colonté, avec dépendances.
otaire L. MORARD, Bulle. [524

Lenz, imprimeur-éditeur.

fait des sommes de 800 à 1000 fr., et cela malgré les prix excessivement bas des fruits.

Vaud. — Mardi matin, à 11 heures, la justice de paix de Montreux a reconnu le cadavre d'un nommé Bonjour, de Chailly sur Lausanne, lequel venait d'être retiré du Lac. Ce malheureux garçon, âgé de 24 ans, avait demandé, mardi soir, de l'argent à son patron, tenancier d'un des hôtels de Montreux, afin d'aller à Lausanne rendre visite à une jeune fille qu'il aimait. A son arrivée à la ville, il constata de visu l'infidélité de son amoureuse et, désespéré, reprit le train pour Montreux. Là, dans la nuit, il vint jusqu'à l'extrémité du débarcadère de sauvetage et, se plaçant au bord, il se fit sauter la cervelle avec son fusil d'ordonnance. C'était un garçon fort rangé et travailleur.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — L'abbé Vivien, curé de St-Louis, à Moscou, a informé l'archevêque de Paris, Mgr Richard, que la Russie désire offrir à la France, pour l'église de Notre-Dame, à Paris, une cloche commémorative monstre, aussi grosse que la tour où elle sera installée pourra la supporter.

« Quel poids peut recevoir une des tours ? télégraphie l'abbé Vivien, on y mettra de 32,000 à 90,000 kilogrammes. Peut-on, pour les premières fois, sonner à la façon russe, par le seul mouvement du battant ? La Russie offre aussi deux étendards en échange des deux complaisamment rendus par la France en 1891. Répondez par vous-même. »

Mgr Richard a écrit qu'il était très touché de ce témoignage de sympathie offert à la France et qu'il répondra prochainement aux questions posées.

La plus grosse cloche de la France, la *Savoyarde*, destinée à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, et qui est toujours à Anancy, pèse 16,888 kg., son battant 847 kg., la hune 3500 kg., les coussinets et ferrures 3000 kg., la platine et les accessoires 265 kg., son diamètre est de 3,3 m. et sa hauteur de 3,6 m.; total, 24,400 kg. Elle donne l'ut grave, que l'on percevra de 14 km. à 21 km. de distance.

Il existe, de par le monde, une quantité de gros bourdons, tous ont un défaut :

Trinité (Moscou), 67,083 kg.; Métropolitaine (Moscou), 65,000 kg.; L'Impériale (Cologne), 28,000 kg.; L'Emmanuel (N.-Dame de Paris), 12,000 kg.; La Charlotte (Reims), 9500 kg.; Notre-Dame de la Garde (Marseille), 8044 kg.; La Potentielle (Sens), 8000 kg.; La Clémence (Genève, en argent), 2070 kg.

Aucune de ces cloches ne donne la note correspondante à son poids. La théorie indique bien que le son d'une cloche est en raison inverse de son diamètre et de la racine cubique de son poids; mais, en pratique, cela n'est pas parfaitement exact. Au moyen du tour et du burin, on l'amène facilement au ton voulu.

Cette cloche, sur laquelle seront gravés les mots : Toulon, Cronstadt, portera le nom de *Cloche de la paix*. Elle sera coulée dans une des fonderies des monts Waldai et son prix est fixé à deux millions de roubles.

La cloche sera expédiée directement de Cronstadt

jour, heure par heure, il attendait, croyant perpétuellement en être au dernier jour, à la dernière heure...

Il ne mangeait plus, il ne dormait plus.

— Papa, disait Agnès, tu es toujours triste maintenant; c'est maman, peut-être; est-ce qu'elle t'a écrit ?

— Non, chérie.

— Elle ne pense plus à nous ?

— Si, ma bien-aimée, elle pense à nous, sûrement. Toi, ne l'oublie pas dans ta prière, le soir et le matin.

— Oui, papa.

Et si Agnès reprenait le dessus ? Que faire ? La misère, la misère noire était devant eux. Emmener l'enfant en ville, dans cet air qu'elle ne pouvait pas supporter, et travailler sans relâche pour lui gagner du pain.

Travailler ! Roger eût cassé des roches sur la grande route, il se fut attelé à un tombereau pour faire passer sur les jupes d'Agnès les riantes couleurs de vie qui empraient les visages hâlés des petites paysannes, ses compagnes de jeu; il se fût condamné pour toujours à boire de l'eau et à manger des croûtes sèches, pourvu que son Agnès, radiante et parée, pût conserver dans le monde le rang où sa naissance lui donnait droit.

Mais rien ne venait; Daniel qui avait promis de découvrir quelque chose, c'est-à-dire un emploi quelconque que le duc pût remplir, Daniel, sans doute, ne trouvait rien. Il était muet sur ce sujet et Roger tremblait de lui demander si ses démarches n'avaient pas eu de succès.

Mme Sulpice, dans ses fréquentes visites, s'attachait à distraire l'infortuné châtelain de Nocé et à amuser la petite fille. Il ne parlait pas d'affaires et vraiment, comme il ne pouvait avoir rien de bon à dire, Roger s'abstenait de l'interroger.

Cependant, le bruit du départ de Mme de Chamonceille s'étant répandu dans Vandry et les environs, le duc n'osait plus sortir.

Devant Agnès, pour ne pas l'attrister, les pauvres se tai-

sur un navire spécial, afin qu'elle ne touche pas la terre allemande.

— Une explosion formidable s'est produite dans la nuit du 15 courant, à minuit, devant l'hôtel du général commandant le 15^e corps d'armée, à Marseille. On a tenté de faire sauter l'hôtel. Une forte boîte en métal, de 30 cm., contenant probablement de la dynamite, avait été placée dans une guérite creusée dans le mur de l'hôtel. Les dégâts matériels sont considérables. Toutes les glaces, les fenêtres et même les portes de l'hôtel ont volé en éclats. Le lycée des jeunes filles et le bâtiment de l'octroi qui se trouvent en face ont particulièrement souffert. Il n'y a fort heureusement pas de victimes.

— M. Tcherdanne, correspondant de la *Gazette de Moscou*, est mort subitement lundi, au théâtre du Vaudeville, à Paris.

— Mme Paule Minck a été condamnée lundi à 6 jours de prison par le tribunal de Lille, en raison de ses discours provocateurs dans la région minière.

— Le roi du Dahomey, Behanzin, a remis au général Dodds 400 fusils et 4 canons. Sa soumission est imminente.

Italie. — Le traité pour le percement du Simplon a été très bien accueilli dans l'Italie du Nord. La Chambre de commerce de Milan s'en occupe et se déclare prête à soutenir la construction des voies de raccordement. A Turin, on espère aussi un raccordement qui raccourcirait le trajet de 26 kilomètres. On parle également de relier les lignes du Gothard et du Simplon par Locarno et Intra.

— On annonce une immense scandale dans le monde parlementaire. On se rappelle l'assassinat de M. Bartolo, l'ancien directeur de la Banque de Sicile, qui avait été tué dans un train et jeté sur la voie. Après de longues recherches, la police vient de découvrir que cet assassinat a été ordonné par un député de la Sicile qui est en rapport avec les bas-fonds de la population. Son arrestation est imminente.

Espagne. — Un rédacteur du *Figaro* écrit à ce journal que Santander n'a pas même un service d'eau potable, partant ni pompes, ni hydrants, ni matériel quelconque contre l'incendie. De là les pertes causées par le feu après l'explosion, de là aussi, pour les blessés, une cause de souffrance et de mortalité considérable par le manque d'eau.

Les détails donnés par les correspondants de journaux français sont horribles. On cite, entre autres, le fait de 2-300 bébés retrouvés dans les décombres et dont les parents ont disparu. Comme importance, comme grandeur de catastrophe arrivée par le fait des humains, celle de Santander est l'une des plus grosses si ce n'est pas la plus grande dont l'histoire fasse mention. Jusqu'ici, il n'y avait que quelques incendies d'églises ou de théâtres ayant causé la mort d'une quantité de personnes, mais jamais le chiffre des victimes n'avait dépassé 15 à 1800. A Santander, le nombre des morts dépassera 3000 et celui des blessés atteindra bien au delà de ce chiffre ! C'est dire que toute l'Espagne est dans la consternation.

Allemagne. — L'empereur a fait exprimer sa vive satisfaction aux fonctionnaires qui ont conduit l'enquête contre les espions français arrêtés à Kiel. Plusieurs distinctions seront accordées à cette occasion.

saient, mais dès que Roger s'aventurait sans l'enfant, un concert de lamentations suivait ses pas.

Angéline, il est vrai, avait passé à l'état d'éclipse sur la charité princière des maîtres du manoir; mais ses séjours en Normandie avaient toujours été si courts que le duc, assez facilement, avait pu rétablir, par ses serviteurs ou par lui-même, les habitudes charitables dont son père et sa mère lui avaient légué l'exemple.

C'était donc une désolation générale parmi ces malheureux à l'idée de perdre ce généreux bienfaiteur, et les larmes de ces braves gens tombaient en gouttes brûlantes sur le cœur déjà si malade de celui qu'ils nommaient tout haut leur père.

Et ce n'étaient pas seulement les pauvres; depuis que Roger, disciple attentif, avait pris place sur les bancs de l'école du malheur, nul n'aurait reconnu l'être fragile qui, par faiblesse, s'était jadis laissé entraîner jusqu'au crime. Son deuil austère, sa gravité douce, sa tristesse persévérante témoignaient assez de ses regrets. Maintenant, comme l'avait été son père, il était la lumière du pays, par ses conseils, son influence, par ses jugements mêmes...

Ses clients lui demandaient, avec une expression navrée qui lui navrait lui-même :

— Est-ce que c'est vrai que vous allez nous quitter ?

Parfois, M. de Chamonceille souhaitait d'en finir, le supplice le tuait; mais Agnès, de sa voix harmonieuse et avec cette câlinerie charmante, qui était sa force invincible, énonçait des projets, concevait des petits plans.

— Papa, l'année prochaine, tu me feras venir d'autres rosiers, j'en veux partout, ça sent si bon, les roses ! Papa, l'année prochaine, tu m'achèteras un second poney, je veux atteler mon panier à deux chevaux.

Et de nouveau, le pauvre duc éloignait de sa pensée l'heure où il faudrait réveiller cette enfant, bercée dans ses doux songes roses.

Enfin, un soir que Roger, plus désolé que jamais, était resté seul, ayant envoyé sa fille se coucher, parce que son

On croit que le résultat de l'enquête a déjà été communiqué au gouvernement français et que cet incident donnera lieu à des communications diplomatiques.

— Le rédacteur Voigt, de la *Volkszeitung*, a été condamné à un an de prison pour avoir qualifié de faux la fameuse dépêche d'Ems, rédigée par M. de Bismarck, en juillet 1870, et qui détermina l'explosion de la guerre franco-allemande.

CANTON DE FRIBOURG

† **M. F.-E. Hug.** — Une bien douloureuse nouvelle nous est arrivée hier de la capitale. M. F.-E. Hug, ancien député du Lac, est mort, à l'âge de 51 ans, au moment où sa santé un peu ébranlée laissait espérer son rétablissement. Cette mort prématurée met en deuil tout le parti radical fribourgeois, dont le cher défunt était un des porte-voix les plus énergiques jusqu'il y a 2 ans, où, écouré d'une politique arbitraire, il résigna ses fonctions de député, au grand regret de ses concitoyens. M. Hug était un homme au caractère sévère, énergique et persévérant, droit et dévoué. Doué d'un cœur d'or, il était un conseiller sûr et fidèle de ses nombreux amis. Nous exprimons ici nos sincères condoléances à sa famille éplorée.

Nous apprenons que l'ensevelissement de M. Hug aura lieu dimanche 19 novembre, à 1 heure après midi. Rendez-vous et formation du cortège à la place de Notre-Dame, à Fribourg. Prière à nos amis de rendre les derniers devoirs au cher et regretté défunt.

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a ouvert mardi sa session ordinaire d'automne, sous la présidence de M. Louis Wuilleret.

Communication a été donnée de divers messages du Conseil d'Etat concernant des demandes de naturalisation, des allocations de subsides aux communes, demandes en grâce, nominations, projets de construction de routes, projets de budget de l'Etat, de l'hospice de Marsens, du Collège Saint-Michel et de l'Ecole normale d'Hauterive.

Le projet de budget pour 1894 prévoit un total de recettes de 3,221,325 fr. et un total de dépenses de 3,264,950 fr. Le déficit prévu est de 43,625 fr.

Les tractanda annoncent les seconds débats sur la révision partielle de la Constitution.

Le Conseil d'Etat propose la cession de l'immeuble du Strambino et de son annexe, pour le prix de 20,000 fr. en vue de l'agrandissement du Convict théologique de l'université.

M. Currat, député de la Gruyère, dépose une motion pour le rétablissement de la peine de mort. Cette motion est encore signée par MM. les députés Reichlen et Morard.

Jeudi matin, le Grand Conseil a accordé au Conseil d'Etat un crédit supplémentaire de 8000 fr. en faveur de l'agriculture.

On aborde ensuite la discussion du budget de l'Etat.

Obligations à primes. — Au tirage au sort des obligations à primes de l'Etat de Fribourg, qui

babil innocent et joyeux lui devenait un martyr, il vit arriver Daniel Sulpice, accompagné de Fernand de Beaucycle.

Il eut un tressautement. Cette visite presque nocturne lui donna le frisson, il ne douta pas que le notaire n'eût demandé assistance au lieutenant-colonel de Beaucycle pour l'aider à remplir une mission trop pénible.

Il se leva, trébuchant, et tendit la main au vaillant officier.

— Merci, dit-il, d'être venu; ta présence m'apporte la meilleure consolation que je puisse recevoir.

Se tournant vers Daniel :

— Parle, ajouta-t-il, je vais tâcher d'être fort.

— Contre la joie, alors, répondit le brave garçon : tout est arrangé, tu conserves Nocé et les terres qui en dépendent.

Les deux messagers s'attendaient à une explosion de félicité; il n'en fut rien.

Roger regarda tour à tour son cousin et son ami qui sonnaient.

— Je conserve Nocé et les terres qui en dépendent ? demanda-t-il d'un ton lent et triste.

— Oui.

— Comment cela peut-il se faire ? Hier, j'étais à la veille d'être chassé, aujourd'hui, sans avoir rien payé, je rentre en possession de tout ce que je croyais perdu.

— C'est notre secret, dit gravement le lieutenant-colonel. M. de Chamonceille se croisa les bras.

— Je veux connaître ce secret, reprit-il; certes, j'ai confiance en vous, mes chers amis... Souffrez néanmoins que j'exige des comptes...

— Nous n'en avons pas à te rendre, continua Fernand d'un air enchanté qui allait merveilleusement à son genre de figure.

La voix du duc se fit plus grave.

— Ce n'est pas mon avis, je tiens à savoir; si je ne sais pas, je refuse.

a eu lieu mercredi matin à l'Etat, les primes les aux lots suivants : Série 2820 N° 5, 4000 Sont sortis en outre 30 à 75 fr. et 45 à 50 Le paiement de ces 15 février 1894, à la et aux maisons de bar du tirage.

Succès. — On a de Fribourg, et MM viennent de subir avec men de chimistes à l' Nos félicitations.

Extrait du rap suisse des arts e

Pour les examens d'a lieu dans 35 ateliers veilla tout particulièrement aux quels on attachait Les examens durèrent les 82 experts, dont d'autres parties de la instructions précises, séance commune avec ils purent se commu sonnelles. Après une rent aux conclusions rable des examens po attribué à diverses ca l'apprentissage; b) en fisant donné par les cette remarque conce ment engagés à concl par écrit, à considér des manœuvres, mais consciencieusement t Il est à désirer qu'on ment les apprentis. A on ne devrait dorénav tis qui ont obtenu u pour la plupart des dispensable et à l'ave lui donner la même i preuve. Les patrons à leurs apprentis le leur travail d'épreuv les apprentis de la vi vront être examinés Les autorités commu sance sont priés de n out été confiés que c leur recommande de gens certains métiers dans le canton de Fr pour qu'à côté de la des prud'hommes, l' une loi sur la protec Certainement, un comme celle du cant pas de publier les ré

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a ouvert mardi sa session ordinaire d'automne, sous la présidence de M. Louis Wuilleret.

Communication a été donnée de divers messages du Conseil d'Etat concernant des demandes de naturalisation, des allocations de subsides aux communes, demandes en grâce, nominations, projets de construction de routes, projets de budget de l'Etat, de l'hospice de Marsens, du Collège Saint-Michel et de l'Ecole normale d'Hauterive.

Le projet de budget pour 1894 prévoit un total de recettes de 3,221,325 fr. et un total de dépenses de 3,264,950 fr. Le déficit prévu est de 43,625 fr.

Les tractanda annoncent les seconds débats sur la révision partielle de la Constitution.

Le Conseil d'Etat propose la cession de l'immeuble du Strambino et de son annexe, pour le prix de 20,000 fr. en vue de l'agrandissement du Convict théologique de l'université.

M. Currat, député de la Gruyère, dépose une motion pour le rétablissement de la peine de mort. Cette motion est encore signée par MM. les députés Reichlen et Morard.

Jeudi matin, le Grand Conseil a accordé au Conseil d'Etat un crédit supplémentaire de 8000 fr. en faveur de l'agriculture.

On aborde ensuite la discussion du budget de l'Etat.

Obligations à primes. — Au tirage au sort des obligations à primes de l'Etat de Fribourg, qui

babil innocent et joyeux lui devenait un martyr, il vit arriver Daniel Sulpice, accompagné de Fernand de Beaucycle.

Il eut un tressautement. Cette visite presque nocturne lui donna le frisson, il ne douta pas que le notaire n'eût demandé assistance au lieutenant-colonel de Beaucycle pour l'aider à remplir une mission trop pénible.

Il se leva, trébuchant, et tendit la main au vaillant officier.

— Merci, dit-il, d'être venu; ta présence m'apporte la meilleure consolation que je puisse recevoir.

Se tournant vers Daniel :

— Parle, ajouta-t-il, je vais tâcher d'être fort.

— Contre la joie, alors, répondit le brave garçon : tout est arrangé, tu conserves Nocé et les terres qui en dépendent.

Les deux messagers s'attendaient à une explosion de félicité; il n'en fut rien.

Roger regarda tour à tour son cousin et son ami qui sonnaient.

— Je conserve Nocé et les terres qui en dépendent ? demanda-t-il d'un ton lent et triste.

— Oui.

— Comment cela peut-il se faire ? Hier, j'étais à la veille d'être chassé, aujourd'hui, sans avoir rien payé, je rentre en possession de tout ce que je croyais perdu.

— C'est notre secret, dit gravement le lieutenant-colonel. M. de Chamonceille se croisa les bras.

— Je veux connaître ce secret, reprit-il; certes, j'ai confiance en vous, mes chers amis... Souffrez néanmoins que j'exige des comptes...

— Nous n'en avons pas à te rendre, continua Fernand d'un air enchanté qui allait merveilleusement à son genre de figure.

La voix du duc se fit plus grave.

— Ce n'est pas mon avis, je tiens à savoir; si je ne sais pas, je refuse.

L'U
Compagnie

Gar
Assurance

La part de l'assuré, soit 150

Condit

- 1° Risques de gu
- 2° Voyages et s
- 3° Paiement im
- 4° Paiement int
- 5° Point de frais

Pour tout ren

538]

NOUVEA
BULL

On y trouvera dès c
sirops, vins de liq

l'enquête a déjà été française et que ces communications diploma-

a Volkszeitung, a été pour avoir qualifié de s, rédigée par M. de ai détermina l'explo-

FRIBOURG

me bien douloureuse e la capitale. M. F.-E. est mort, à l'âge de nté un peu ébranlée ent. Cette mort pré-ant. Cette mort pré-ant. Cette mort pré-ant.

rand Conseil a ouvert omme, sous la prési-

de divers messages des demandes de natu- osides aux communes, s, projets de construc- t de l'Etat, de l'hos- ant-Michel et de l'E-

44 prévoit un total de total de dépenses de st de 43,625 fr.

seconds débats sur la tion.

cession de l'immeu- exe, pour le prix de sissement du Convict

ère, dépose une mo- ne peine de mort. Cette M. les députés Reich-

l'a accordé au Con- tataire de 8000 fr. en

n du budget de l'Etat.

— Au tirage au sort tat de Fribourg, qui

un martyr, il vit arri- Fernand de Beaucycle. te presque nocturne lui ne le notaire n'eut de- nel de Beaucycle pour inible.

main au vaillant offi- présence m'apporte la recevoir.

r d'être fort. le brave garçon : tout rien payé, je rentre en perdu.

Hier, j'étais à la veille ont le lieutenant-colonel. ras.

ndre, continua Fernand lleusement à son genre à savoir; si je ne sais (A suivre.)

a eu lieu mercredi matin au bureau de la Trésorerie d'Etat, les primes les plus importantes sont échues aux lots suivants : Série 4581 N° 12, 35.000 fr.; Série 2820 N° 5, 4000 fr.; Série 3826, N° 2, 1000 fr.; Sont sortis en outre 6 lots à 250 fr.; 16 à 125 fr.; 30 à 75 fr. et 45 à 50 fr.

Le paiement de ces lots sera effectué à partir du 15 février 1894, à la Trésorerie d'Etat, à Fribourg, et aux maisons de banque désignées dans les listes du tirage.

Succès. — On annonce que M. Dagnet, Léon, de Fribourg, et M. Marmier, Edouard, d'Estavayer, viennent de subir avec grand succès le premier examen de chimistes à l'École polytechnique fédérale. Nos félicitations.

Extrait du rapport général de l'Union suisse des arts et métiers pour 1893. — Pour les examens d'apprentis, qui en général eurent lieu dans 35 ateliers de la ville de Fribourg, on surveilla tout particulièrement les épreuves des travaux auxquels on attachait une importance toute spéciale. Les examens durèrent 2 1/2 jours. On a réuni d'abord les 82 experts, dont 21 avaient été appelés dans d'autres parties de la Suisse, pour leur donner des instructions précises, puis chaque jour ils eurent une séance commune avec la commission des examens où ils purent se communiquer leurs observations personnelles. Après une sérieuse discussion, ils arrivèrent aux conclusions suivantes : Le résultat défavorable des examens pour plusieurs apprentis doit être attribué à diverses causes : a) trop courte durée de l'apprentissage; b) enseignement professionnel insuffisant donné par les maîtres d'état. Les patrons, que cette remarque concerne, sont, en conséquence, vivement engagés à conclure des contrats d'apprentissage par écrit, à considérer leurs apprentis non comme des manœuvres, mais comme des élèves, et remplir consciencieusement tous leurs devoirs vis-à-vis d'eux. Il est à désirer qu'on surveille à l'avenir régulièrement les apprentis. Au cours cantonal de forgeron, on ne devrait dorénavant n'admettre que les apprentis qui ont obtenu un brevet d'examen. Le dessin est, pour la plupart des apprentis, une connaissance indispensable et à l'avenir on devra, dans les examens, lui donner la même importance qu'aux travaux d'épreuve. Les patrons devront être invités à laisser à leurs apprentis le temps nécessaire pour exécuter leur travail d'épreuve. Pour les tailleurs et tailleuses, les apprentis de la ville et ceux de la campagne devront être examinés à part par des experts spéciaux. Les autorités communales et les instituts de bienfaisance sont priés de ne placer les apprentis qui leur ont été confiés que chez des maîtres capables, et on leur recommande de faire apprendre à ces jeunes gens certains métiers encore trop peu représentés dans le canton de Fribourg. Nous faisons des vœux pour qu'à côté de la loi, depuis longtemps projetée, des prud'hommes, l'autorité législative élabore aussi une loi sur la protection des apprentis.

Certainement, une commission d'examens qui, comme celle du canton de Fribourg, ne se contente pas de publier les résultats des examens et de distri-

buer des brevets aux apprentis méritants, mais qui sait profiter de cette occasion favorable pour découvrir les défauts et lacunes de l'apprentissage, recherche leurs causes et dise les moyens propres à obvier au mal, est digne de tout éloge. L'activité déployée à Fribourg peut être donnée en exemple aux autres cercles d'examens. Nos délégués ont constaté la stricte observation des règlements généraux, et l'ensemble de l'organisation de ces examens lui a laissé une excellente impression.

GRUYÈRE

Assurance mobilière. — Les propriétaires et locataires de bâtiments situés rière la commune de Bulle sont rendus attentifs aux dispositions de la loi du 5 mai 1893, à teneur desquelles l'assurance sur le mobilier devient obligatoire à partir du 1er janvier 1894.

Ceux d'entre eux dont le mobilier ne serait pas encore assuré sont en conséquence invités à passer un contrat au plus tôt auprès d'une des compagnies autorisées, cela pour éviter à l'administration communale de devoir les y contraindre, comme le prescrit l'article 6 de l'arrêté d'exécution de la loi précitée. Le Secrétariat de ville.

Aux recrutables. — Les jeunes gens de nationalité suisse, nés en 1875 et habitant la commune de Bulle, sont invités à se présenter, mercredi 22 novembre courant, à 8 heures du matin, à l'école supérieure des garçons, pour subir l'examen préalable des recrutables de 1894.

Ceux qui ne se présenteraient pas subiront deux jours de prison. (Communiqué.)

Foire. — Malgré les nombreuses foires qui ont eu lieu dans les localités environnantes, notre foire de novembre a été bonne. La hausse sur le bétail n'a pas été plus accentuée, les prix se sont maintenus. Les vaches prêtes au veau étaient particulièrement recherchées. On avait amené entre mercredi et jeudi environ 450 têtes de bétail; la gare de Bulle a expédié 32 wagons avec 214 têtes, tandis que l'année passée elle n'expédiait que 28 wagons avec 176 têtes.

Fromages. — Une marchandise qui se ramasse et qui commence à se faire rare, c'est le fromage. Malgré la barrière que M. Méline a voulu élever entre la France et la Suisse, ce sont surtout les marchands français qui sont venus ces temps-ci enlever les derniers stocks. Il y aura donc de ce côté compensation pour la pénurie des fourrages.

Cours de dessin. — La Société des métiers et des arts industriels de la Gruyère fera donner dans le courant de l'hiver deux cours de dessin destinés aux apprentis et aux autres jeunes gens de Bulle et des environs.

Le premier degré étudiera le dessin à main levée; le dessin linéaire et technique sera enseigné au

deuxième degré, c'est-à-dire aux jeunes gens qui ont déjà l'habitude du crayon.

L'enseignement est gratuit. MM. Morel, contrôleur, président de la Société, et Ch. Gillard fils, secrétaire, recevront les inscriptions jusqu'à dimanche prochain. Ce même jour, à 11 h., à la salle de l'école supérieure des garçons de Bulle, réunion de tous les élèves pour la distribution des cours et les directions à donner au sujet du matériel. Nous espérons que les patrons et les parents s'efforceront d'en faire profiter le plus grand nombre possible de jeunes gens. On voudra bien se souvenir que la connaissance du dessin est utile sinon nécessaire à tous les états et qu'entre deux ouvriers également habiles, du reste, celui qui connaît le dessin est plus recherché et mieux rétribué que son camarade. (Communiqué.)

Rixe. — Sera-t-il donc dit qu'il ne peut se passer un jour de foire à Bulle sans que des paysans pris de vin ne viennent à s'en prendre aux mains et à se donner de vilains coups? Il faut absolument que ces scènes scandaleuses prennent une fois une fin, soit qu'on punisse plus sévèrement les fauteurs du désordre, soit qu'on s'en prenne aux tenanciers des établissements où ces chicanes dégénèrent en combat, soit que notre gendarmerie fasse des tournées plus fréquentes dans les établissements, les jours de marché ou de foire.

Pendant la saison froide et humide,

nous recommandons tout particulièrement la cure du véritable Cognac Golliez ferrugineux pour combattre les frissons, le froid des pieds et des mains, le manque d'appétit. Très apprécié par les personnes frileuses, délicates. Régénérateur, fortifiant, stimulant par excellence. Réputation universelle. 20 ans de succès. Le seul primé à Paris 1889 et Barcelone 1888, outre 20 diplômes et médailles. Refusez les contrefaçons et exigez le véritable Cognac Golliez à la marque des Deux palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries. Vente en gros : Pharmacie Golliez, Morat.

Nos nouveautés en étoffes pour dames pour l'automne et l'hiver, en noir, bleu, uni et couleurs de mode, chevêts, diagonal et damassées, sont fabriquées d'après nos propres dispositions en pure laine de première qualité. Ces tissus sont très beaux, tendres et chauds et coûtent fr. 1.65, 1.75, 1.95, 2.25-4.75 le mètre. Echantillons des susdites, ainsi que de toutes nos qualités, depuis 95 c. le mètre, en pure laine, sont expédiés franco à domicile par Göttinger & Cie, Centralhof, Zurich.

INDICATEUR ADMINISTRATIF, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL du canton de Fribourg, publié d'après les renseignements officiels des autorités cantonales et communales. MM. les commerçants et industriels désireux de souscrire à cette utile publication ou d'y faire insérer des annonces sont informés qu'ils trouveront les formulaires nécessaires à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer encore une fois la suite de la Variété.

L'Union de Londres. Compagnie d'assurances fondée en 1714. Branche VIE Garantie réalisée : environ 50 millions. Assurances avec et sans participation aux bénéfices à primes très modérées. La part de bénéfices pour polices vie entière a représenté, pendant les 45 dernières années, une augmentation de plus de 1 1/2 % par an du capital assuré, soit 150 fr. par 10,000 fr. Conditions des plus avantageuses, admettant : 1° Risques de guerre gratuits pour les assurés suisses. 2° Voyages et séjours à l'étranger. 3° Paiement immédiat des sinistres. 4° Paiement intégral en cas de suicide, si la police a été en vigueur pendant cinq années. 5° Point de frais de contrat et de médecin. Pour tout renseignement, s'adresser à MM. F.-E. HUG, fabricant, Fribourg. F. WILLENEGGER, gérant, Morat.

NOUVEAU MAGASIN DE LIQUEURS BULLE, près de l'hôtel des Alpes, BULLE (ancien magasin de Mme Vve Grenaud). On y trouvera dès ce jour des eaux-de-vie diverses, liqueurs fines et ordinaires sirops, vins de liqueurs, à des prix très abordables.

L. DESPOND DISTILLATEUR, à BULLE avise ses clients qu'il a installé une VENTE AU DÉTAIL de LIQUEURS, EAUX-DE-VIE et SIROPS, sous la terrasse du Lion-d'Or, entrée par la ruelle. La fabrication et la vente en gros sont transférées dans les caves et entrepôts de M. F. Deroux, près de la gare aux voyageurs. Médaille à l'Exposition universelle Paris 1889. Médaille de vermeil à l'Exposition industrielle cantonale Fribourg 1892.

Représentations théâtrales données par la SOCIÉTÉ DRAMATIQUE du GRUTLI le dimanche 19 novembre 1893 dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle.

Les Suisses en Amérique. Drame patriotique avec chant en 5 actes et 24 tableaux, par A. LANG. Costumes de Mme Pfluger, à Soleure. — Scéneries assorties. PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 20. — Premières, 80 cent. Les enfants payeront demi-place à la représentation de l'après-midi. Bureau à 2 h. après midi. Rideau à 2 1/2 h. — Le soir : Bureau à 7 1/2 h. Rideau à 8 h. On peut se procurer des billets à l'avance à l'Hôtel de Ville. Invitation cordiale. [756] LE COMITÉ

Société d'assurance mobilière suisse. L'agent de district sousigné informe le public que M. Joseph Cottier, vétérinaire, à Charmey, est chargé de la sous-agence pour Charmey, Cerniat, Crésuz et Châtel-s.-Montsalvens. L'agent de district : JULES GLASSON, nég.

GRÈLE Les membres de la Société suisse d'assurance contre la grêle des districts de la Veveyse et de la Gruyère (soit les assurés) sont convoqués en assemblée pour le 23 courant, à 1 heure après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, pour procéder conformément aux art. 44 à 49 des statuts. Le délégué commissaire : GILLET, avocat. [759]

Etoffes soie pour robes de bal

et satins pour mascarades, 65 cent. le mètre

jusqu'à 20 fr. 50, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).
 Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 Foulards-soie > 1.50 > 6.55
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.85
 Bengalines-soie > 2.20 > 11.60
 Etoffe en soie écrup. robe > 16.65 > 77.50
 Peluches-soie > 1.90 > 23.65
 Satin pour mascarades > .85 > 4.85
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50
 etc. — Echantillons par retour.
 Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

Usine à gaz.

Lundi 27 novembre prochain, de 2 à 4 heures, au café Wollery, à Bulle, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, le terrain et les bâtiments de l'usine à gaz. Bulle, le 13 octobre 1893.

Pour le propriétaire : MENOUD, notaire. [695]

A VENDRE

Lundi prochain, 20 courant, dès les 9 heures du matin, la commune de Corbières vendra en mises publiques plusieurs numéros de chênes, ormeaux et frênes, situés près le village.

Rendez-vous des miseurs à la maison du soussigné.

Corbières, le 12 novembre 1893. [748] Le Secrétaire : V. BLANC.

FROMENTS DU PAYS

BLÉS ORGES et AVOINES comprimés.

Prix très réduits. [735] Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

L'ÉPARGNE

Les sociétaires sont invités à verser chez le caissier le solde des cotisations de 1893 jusqu'au 4 décembre prochain. Dès cette date, les cotisations arriérées seront prises en remboursements. [752]

Avis pour modistes.

A remettre, un joli assortiment de chapeaux et rubans et tout l'outillage de modiste. [754] Adresser les offres au bureau du journal.

Maçonnerie, gypserie, peinture.

Travaux en ciment, etc. F. MORA & FILS A BULLE

Entreprise de bâtiments et de tous les travaux concernant leur partie. PLANS & DEVIS. Prix très modérés. Travail prompt et soigné. [388]

GRAND DÉPOT

BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet. [722] Casimir Pilloud, dépositaire.

Dernière liquidation

AU PRIX DE FACTURE des marchandises suivantes : Bonneterie ; chapeaux feutres ; Blouses et gilets de chasse. S'adresser au 2^e étage de la maison Perret-Berthet, à Bulle.

Vente tous les jeudis au bout de la Promenade. [563] Charles DESPOND

Gypserie, peinture et décoration.

S. Borri & A. Papa. S'adresser à M. VIALE, ferblantier. BULLE BULLE

Travail prompt et soigné. Prix très modérés. [418]

Il est très bon,

dit chaque ménagère qui se sert du véritable café de malt Kathrein-Kneipp.

Eviter les contrefaçons. [697] Fabrique à Bâle. (H3696Q)

MONT-D'OR

à l'hôtel de l'Union, Bulle. [731]

Dépuratif Golliez

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins ; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 ; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. Dépôts dans toutes les pharmacies. [755]

POUR BÉTAIL

Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg. Mais concassé, à 17 fr. les 100 kg. Farines pour engrais, orges, avoines, Tourteaux de lin et de sésame. Graines et farine de lin. PRIX EXCEPTIONNELS

Jos. CROTTI, Bulle. [742]

Produits de malt du Dr Wander

30 ans de succès. Diplômes et médailles.

ZURICH Diplôme 1^{er} ordre.

Prospectus dans toutes les pharmacies.

LOTÉRIE

de Fribourg

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1893

6 Séries de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages

ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE

1^{er} Tirage : 18 JANVIER 1894

Donnant 018 LOTS répartis comme suit :

Un gros 50,000 fr. | Un gros 10,000 fr.
 Lot de 50,000 fr. | Lot de 10,000 fr.
 1 lot de 5,000 fr. | 5 lots de 1,000 fr. | 10 lots de 500 fr.
 50 lots de 100 | 100 > 50 | 750 > 20

Tous les lots sont payables en argent

Le montant est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.

RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURRONT LES BILLETS DES 6 SÉRIES

UN GROS LOT de 200.000 fr.

Un gros lot de 100.000 fr.

Sept gros lots de 50.000 fr.

1 lot de 20,000 fr. | 11 lots de 10,000 fr.
 16 lots de 5,000 | 50 > 1,000
 110 > 500 | 1,150 > 100
 600 > 50 | 4,500 > 20

Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.

Le Billet : UN franc, joindre 10 centimes pour le retour

Adressez mandat ou timbres-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse).

Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier. [358] (H748F)

Les remèdes anti-dartreux du Dr Smid,

consistant en pommade Nos I et II et en pilules dépuratives, ont prouvé qu'ils sont aussi efficaces qu'inoffensifs dans toutes les maladies de la peau, éruptions cutanées, etc. La pommade N° I guérit les dartres humides, eczéma, démangeaisons, éruptions au visage, boutons, ulcères aux pieds, flux salin, ulcérations, plaies, impuretés de la peau, etc., et la pommade N° II les dartres sèches, dartres écailleuses, psoriasis, teigne, etc. L'emploi simultané de la pommade et des pilules dépuratives fait disparaître les éruptions et purifie le sang. 1 paq. cont. 1 pot de pommade et 1 boîte de pilules dépuratives coûte 3 fr. 75. Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie L. Porcelet. [417]

C'est un grand avantage de pouvoir varier la nourriture des convalescents; pour cet usage, le Pain de malt et le Zwiback de malt se recommandent en première ligne — et s'emploient beaucoup pour les petits enfants.
 En vente : Boulangerie Bessner, Fribourg. (H110F) [54]

CACAO SOLUBLE Suchard
 EXCELLENTE QUALITÉ. PRÉPARATION INSTANTANÉE

Médaille

Exposition universelle Chicago.

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires. S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle. [814] P. Brunisholz.

SUCRE DE MALT DR. WANDER
 NOMBREUX DIPLÔMES ET MÉDAILLES

Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Dimanche 19 novembre :

CASSÉE

à la Croix-Blanche, à Epagny. Invitation cordiale. Vve GRINOZ. [751]

A louer :

Au centre de la ville de Bulle, un beau et grand magasin, avec un appartement composé de six pièces au second étage et jardin. [621] S'adresser au notaire Durzé, en dite ville.

A louer :

A Bulle, un bel appartement de sept ou cinq pièces, à volonté, avec dépendances. S'adresser au notaire L. MORARD, Bulle. [752]

CONCENTRÉ MAGGI POTAGES

A louer :

Pour le 1^{er} janvier prochain, l'ancienne maison de campagne de M. Breuchwald, avec ses beaux jardins. Cette maison pourrait, si on le désire, servir à deux familles. [757] S'adresser à G. ENKERLY, boucher, à Bulle.

Beaucoup d'argent est perdu

par celui qui n'achète pas ses cigares de la source du meilleur marché, la maison J. Dümlein, à Bâle, qui offre aux prix réduits et garantis fabriqués des tabacs les plus fins d'outre-mer :
 EXTRANO, très fins, les 100 pièces 1.80
 CUBANA, supérieurs > 2.50
 CORSO, très bons > 3.50
 MADRAS, supérieurs > 3.50
 BAHIA, de Brème, surfins, au lieu de 20. — 5. —
 ESTE, > 20. — 5. —
 Envoi franco depuis 200 pièces. Par 1000, 5% de rabais. [720] J. Dümlein, Bâle.
 Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, 10 fr., 6 mois, 6 fr., 3 mois, 3 fr., 15 jours, 1 fr. 50. Etranger : 1 an, 12 fr., 6 mois, 8 fr., 3 mois, 4 fr., 15 jours, 1 fr. 50. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 centimes

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, 1

LE VOTE

Le Grand Conseil probablement encore jet de loi introduisant une modification étant d'une grande importance ci-après l'exposé des motifs de loi.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer, la question du vote est d'une haute importance pour notre pays. Plus fréquemment approuvés, les lois qui intéressent notre pays sont plus facilement mises en vigueur. L'attention des esprits éclairés se porte de plus en plus sur cette situation qui place notre pays vis-à-vis des Etats voisins dans une situation défavorable. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette infériorité par rapport à la situation populaire, dans la mesure où elle est de 20,000 seulement ont voté.

Le système proposé est bien simple. Après avoir été élu, chaque citoyen actif doit voter en matière fédérale. C'est au local de vote, la faculté de le faire personnellement ou de l'expédier par la voie d'un mandataire.

Avec de semblables lois, un citoyen de s'abstenir de voter est aussi le Conseil d'Etat gâté, car la gâté de voter se justifie par l'objet des dispositions de la loi. Elle consiste à réclamer de cinquante centimes de plus par tête de vote. C'est une simple mesure de justice envers les citoyens indifférents.

Ajoutons que le projet de loi est aussi bien se justifier par les motifs militaires ou de telle autre nature.

L'avenir de la patrie et de la vie démocratique de notre pays dépendent de l'adoption de ce projet de loi.

FEUILLETON

LA DETTE

PA

— Eh bien ! Nôcô a qui avait des raisons...
 — Mais c'est une affaire...
 — Ah ! messieurs, je ne dis pas cela...
 — Ce n'est pas une affaire...
 — Allons donc, mon...
 — Je te dis que ce...
 — C'est un acte de reconnaissance, c'est cela, rien...
 — Mon père n'a jamais...
 — C'est cependant...
 — Et quel est ce gé...
 — Ceci, mon ami, je...
 — Alors, je refuse, ne puis accepter sans...
 — A son tour, le lieutenant...
 les bras.